



Au-delà de la maladie et des terribles séquelles sur leur santé, les femmes atteintes du cancer du sein vivent aussi de graves problèmes économiques. Près d'une victime sur cinq perdra son emploi et plusieurs d'entre elles s'endetteront de façon inquiétante, révèle un nouveau rapport.



L'enquête menée auprès de 446 répondants par le Réseau canadien du cancer du sein (RCCS) rapporte que 80% des femmes qui contractent cette maladie s'appauvrissent.

Citée dans le document, une des répondantes tient ces propos alarmants: «Nous sommes si en-

dettés que je n'en dors pas la nuit, et je suis paralysée par la crainte qu'une récurrence ou une métastase nous accule à la faillite.»

Conséquences sociales et financières

Chaque année, 22 000 personnes au pays - 99% de femmes - reçoivent un diagnostic de cancer du sein, dont 6 000 au Québec. La durée du traitement moyen est de 38 semaines, mais l'assurance-emploi n'en rembourse que 15.

Pour la présidente du RCCS, Cathy Ammandolea, le rapport démontre «fermement [que ce cancer est] un problème tout aussi économique que social.»

Les employeurs sont aussi montrés du doigt dans le docu-

ment. Quatre répondants sur cinq travaillaient à temps plein lorsqu'ils ont appris la triste nouvelle. Or, 16% d'entre eux ont été mis à pied durant leur traitement, rapporte l'enquête. La même proportion de répondants n'a pu réintégrer les fonctions occupées avant le diagnostic ou le même salaire.

Création d'un groupe d'études

Le traitement de cette maladie comprend habituellement une chirurgie, souvent une ablation de la tumeur, suivie de séances de radiothérapie, de chimiothérapie ou d'hormonothérapie. Il n'est pas rare que ce cancer s'étende aux os, aux poumons, au foie et parfois au cerveau.

Le RCSS compte mettre sur pied un groupe de travail chargé d'étudier les structures de réinsertion des victimes du cancer du sein, de même que les prestations d'assurances.

EN MANCHETTES

Politique | Mathieu Boivin

Amir Khadir dénonce les apparences de conflit d'intérêts entre Charest et CIMA+

Amir Khadir soutient que le premier ministre Charest favorise la firme de génie-conseil CIMA+ dans l'octroi de contrats gouvernementaux parce que son organisateur électoral dans Sherbrooke, M. André Couturier, en est un haut dirigeant.

SUITE-PAGE 3

Affaires | Yvon Laprade

Raffinerie Shell - Les travailleurs attendent une offre qui tarde à venir...

L'échéance du 1^{er} juin approche à grands pas dans le dossier du sauvetage de la raffinerie Shell à Montréal-Est, mais aucun des trois acheteurs potentiels n'a encore déposé une offre d'achat formelle aux propriétaires américains de la raffinerie menacée de fermeture.

SUITE-PAGE 5

Sports | Daniel Cloutier

Éric Lucas: «Coter Andrade favori est tout à fait logique»

Librado Andrade a été établi favori à quatre contre un pour l'emporter vendredi soir au Colisée Pepsi à Québec.

SUITE-PAGE 6

PLUS QUE QUELQUES HEURES avant le lancement du iPad



Après de longues semaines d'attente, le iPad d'Apple sera finalement disponible au Canada à compter de demain matin.

Jean-François Codère
coderejf@ruefrontenac.com

Pour l'occasion, les boutiques Apple du centre-ville de Montréal et du Carrefour Laval ouvriront exceptionnellement leurs portes à compter

de 8h, mais pour le iPad uniquement. Ceux qui désireraient se procurer d'autres produits devront attendre 10h.

Le convoité appareil sera aussi disponible chez les détaillants Best Buy et Future Shop, qui ouvriront quant

à eux leurs portes à 10h partout au Québec.

Dans un cas comme dans l'autre, les six modèles devraient être disponibles, bien qu'en quantité limitée: trois modèles avec Wi-Fi uniquement (16 Go, 32 Go et 64 Go) et trois autres avec connexion aux réseaux 3G (16 Go, 32 Go et 64 Go). Ils coûteront respectivement 549\$, 649\$, 749\$, 679\$, 779\$ et 879\$.

Les opérateurs Roger et Bell ont officiellement déjà annoncé de nouveaux forfaits de données conçus spécifiquement pour les iPad 3G. Ils offrent tous les deux des options identiques: une première à 15\$ par mois pour 250 Mo de données et une deuxième à 35\$ par mois pour 5 Go de données, soit environ 20 fois plus.

Le troisième opérateur majeur, Telus, n'a toujours pas fait connaître ses plans à cet égard.



Adam Guerbuez, le Montréalais condamné aux États-Unis à verser quelque 873 M\$ à Facebook parce qu'il s'était servi de ce site pour acheminer des pourriels, aura-t-il à payer cette somme ? Le dossier est présentement entre les mains d'une juge québécoise.

Jean-François Codère
coderejf@ruefrontenac.com

C'est en août 2008 que Facebook a déposé une requête au terme de laquelle, en novembre de la même année, un jugement par défaut fut rendu, condamnant Guerbuez et sa société, Atlantis Blue Capital, à payer des dommages totalisant très précisément 873 277 200 \$. Guerbuez ne s'est jamais présenté pour sa défense.

Selon cette requête, Guerbuez avait acheminé plus de quatre millions de pourriels via Facebook. Il aurait utilisé des scripts pour «pirater» le système, de telle sorte que ses messages étaient publiés sur le babillard électronique (Wall) des utilisateurs et semblaient provenir de leurs amis. Parmi les produits ainsi annoncés se trouvaient notamment de la marijuana, des pilules «d'augmentation masculine» et du matériel pornographique.

Ce jugement remonte donc à plus d'un an et demi et, bien qu'il ait été très médiatisé à l'époque, il n'a toujours pas été appliqué. Guerbuez n'a toujours pas payé un seul sou, tout simplement parce qu'il habite dans une autre juridiction, le Canada.

Le désormais célèbre polluposteur n'a même pas eu à se cacher pour éviter sa sentence tout ce temps. Il habite en plein centre-ville de Montréal, se balade dans un gros camion Range Rover noir, se tient dans les meilleurs restaurants de la ville et, surtout, documente candidement le tout sur un blogue où il s'est fièrement autobaptisé «L'homme de 873 M\$». Il a même poussé l'audace jusqu'à se faire poser en compagnie d'une policière, comme pour narguer ses poursuivants.

Intouchable au Canada ?

Guerbuez et ses collègues *spammers* sont-ils donc intouchables au Canada ?

Peut-être pas. Facebook s'est adressé aux tribunaux québécois pour faire homologuer le jugement rendu aux États-Unis. C'est cette demande qu'a prise en délibéré la juge Lucie Fournier, après avoir entendu les arguments des deux parties il y a quelques semaines.

L'avocat de Guerbuez, Éric Potvin de la firme Lapointe Rosenstein Marchand Melançon, a contesté la requête, estimant qu'elle est «contraire à l'ordre public international», a-t-il expliqué à RueFrontenac.com. C'est l'une des six options que donne l'article 3155 du Code civil du Québec pour contester la mise en application de jugements étrangers. Me Potvin estime que le montant réclamé par Facebook «est exagéré».

«La loi américaine (NDLR : le CAN-SPAM Act) donne droit soit à un montant de dommages qui aurait été prouvé, soit à un montant en fonction du nombre de messages envoyés», explique-t-il. C'est la deuxième option qui a été choisie par Facebook dans ce cas.

Officiellement, Guerbuez a été condamné à payer 436 638 600 \$ à titre de dommages et la même somme, 436 638 600 \$, à titre de dommages «aggravés». Le total d'un peu plus de 873 M\$ US a été ramené à plus d'un milliard de dollars canadiens (1 069 000 \$ CA) par Facebook devant les tribunaux d'ici.

Il faudra voir ce que va décider la juge Fournier, notamment si elle s'estimera en mesure de condamner Guerbuez à verser une somme réduite. M^e Potvin est plutôt d'avis, et la structure des procédures semble lui donner raison, qu'elle devra simplement choisir entre faire appliquer le jugement américain ou le rejeter purement et simplement.

Vivement une nouvelle loi

Par un joli hasard, pendant que la juge Fournier mijote la question, le gouvernement conservateur a réintroduit cette semaine à Ottawa un projet de loi contre le pollupostage.

À l'heure actuelle, le pollupostage n'est étonnamment pas illégal au Canada, ce qui, on s'en doute, doit irriter royalement nos voisins américains, qui peuvent se faire narguer par des individus comme Guerbuez.

Le projet de loi en question, le C-28, est, selon l'expert en la matière Michael Geist, très similaire à son prédécesseur, le C-27, qui avait obtenu l'approbation des quatre partis à Ottawa l'automne dernier, mais était mort au feuilleton quand Stephen Harper a décidé de commencer ses vacances de Noël plus tôt...

M^e Potvin a d'ailleurs cité le défunt projet de loi dans son argumentation devant la juge Fournier, il y a quelques semaines, pour faire valoir le caractère «exagéré» de la décision américaine. «S'il était entré en vigueur et que mon client avait été condamné, le maximum qu'on aurait pu lui réclamer aurait été d'environ 1 M\$, nous a-t-il expliqué. C'est 1000 fois moins qu'aux États-Unis.»

Il semble acquis, à moins d'une autre manoeuvre politique douteuse, que le projet de loi C-28 sera adopté rapidement. D'aucuns arguent qu'ils s'agirait d'un coup d'épée dans l'eau. Certes, le problème ne sera pas réglé du jour au lendemain. Mais il peut certainement faire réfléchir quelques polluposteurs ou même les inciter à aller mener leurs sales affaires à l'extérieur.

QUI EST LA MYSTÉRIEUSE Isabelle ?

La police de Longueuil demande l'aide de la population pour déterminer l'identité et retrouver la famille d'une jeune femme découverte gisant au sol et blessée il y a plus de trois semaines.

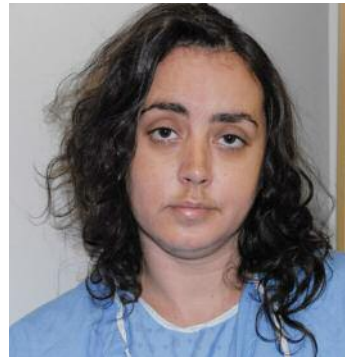


Cette mystérieuse d'affaire qui semble venue d'une autre époque a débuté vers 6 heures le 4 mai dernier, boulevard Cousineau, près de

la rue Prince-Charles, dans l'arrondissement de Saint-Hubert.

«C'est un passant qui a appelé les secours après avoir découvert une femme qui était étendue au sol. Elle avait de graves blessures aux pieds, comme si elle avait marché très, très longtemps», raconte l'agent Gaëtan Durocher, de la police de Longueuil.

La victime a été transportée à l'hôpital Charles-Lemoyne pour y être soignée. Mais la femme, qui n'avait aucune pièce d'identité sur elle, est demeurée muette depuis son hospitalisation si bien que plus de trois semaines plus tard, les policiers, à qui les autorités médicales



La mystérieuse Isabelle a un tatouage en forme de soleil derrière l'épaule droite.

PHOTOS COURTOISIE POLICE DE LONGUEUIL

ont remis le dossier, ne savent toujours pas à qui ils ont affaire.

«Chaque fois que quelqu'un veut lui parler, elle se replie sur elle-même. Elle a refusé de parler aux policiers alors que tout ce qu'elle a dit aux ambulanciers, c'est qu'elle s'appelle Isabelle», ajoute l'agent Durocher.

«On a pris ses empreintes digitales et on a vérifié nos banques de données, mais elle n'est pas fichée. On a regardé toutes les personnes disparues, et il n'y a rien qui correspond. Tout a été épluché de A à

Z depuis qu'elle a été découverte, et nous n'avons rien», déplore le porte-parole de la police de Longueuil.

La police demande donc l'aide de la population pour tenter d'identifier la victime. Elle a diffusé des photos de la femme et une description de celle-ci, dans l'espoir d'obtenir des informations pertinentes et de connaître les détails de cette affaire pour le moins inhabituelle.

La femme, qui se prénommerait Isabelle, est de race blanche mais a le teint foncé. Elle aurait entre 25 et 35 ans, mesure 1,69 mètre et pèse 73 kilos. Elle parle français. Elle a les yeux et les cheveux bruns, frisés, coupés aux épaules. Elle a un tatouage en forme de soleil derrière l'épaule droite.

Lorsqu'elle a été découverte, elle portait une chemise à manches courtes brun et beige et un jean trois quarts bleu pâle. Toute information pouvant permettre aux policiers d'identifier cette femme doit être communiquée au 450 463-7211.

AMIR KHADIR dénonce les apparences de conflit d'intérêts entre Charest et CIMA+

Amir Khadir soutient que le premier ministre Charest favorise la firme de génie-conseil CIMA+ dans l'octroi de contrats gouvernementaux parce que son organisateur électoral dans Sherbrooke, M. André Couturier, en est un haut dirigeant.

Mathieu Boivin

boivinm@ruefrontenac.com

À la période de questions de l'Assemblée nationale, puis en point de presse, jeudi, le député de Mercier et co-chef de Québec solidaire a dénoncé de «graves apparences de trafic d'influence», de «conflit d'intérêts» et de «favoritisme» concernant «directement» le chef du gouvernement québécois.

M. Khadir a rappelé que CIMA+ avait effectué des contributions de plusieurs centaines de milliers de dollars au Parti libéral ces dernières années, dont 170 000\$ en 2008, par l'intermédiaire allégué de plus d'une soixantaine d'employés versant pour la plupart le maximum de 3000\$ permis par la loi électorale.

«S'il y a un champion toutes catégories des prête-noms, selon toute

vraisemblance, c'est bien la compagnie CIMA+», a-t-il affirmé, ajoutant que cette situation compromet le premier ministre Charest.

Pourquoi? «Parce qu'un des plus hauts dirigeants de cette firme, qui obtient des dizaines de millions de dollars de contrats du gouvernement du Québec, est M. André Couturier, qui a dirigé les campagnes (électorales) du premier ministre dans la circonscription de Sherbrooke en 2007 et 2008», a soumis le député de Mercier.

«Le chef d'une entreprise qui donne des centaines de milliers de dollars au Parti libéral organise les campagnes de M. Charest, puis pendant ce temps-là, sa firme, sa compagnie, obtient des dizaines de millions de dollars de contrats publics, dans beaucoup d'occasions sans appel d'offres, a-t-il ajouté. Ça

veut dire qu'on a éliminé la concurrence pour les favoriser.»

Selon M. Khadir, il y a un «lien étroit» entre M. Couturier et M. Charest, parce que le travail d'un directeur de campagne électorale est «le rôle le plus central» que l'on puisse imaginer dans l'entourage d'un homme politique. «Si ce n'est pas un conflit d'intérêts, je voudrais bien qu'on m'explique qu'est-ce que peut être une apparence de conflit d'intérêts», a-t-il soumis.

M. Khadir a soutenu que les contributions des employés de CIMA+ au Parti libéral lui semblaient suspectes, puisque «la moitié des gens au Québec n'ont pas 2500\$ à mettre dans leur REER» tandis que «des secrétaires et des techniciens» trouvent le moyen de donner 3000\$ à chaque année. Cela lui semble d'autant plus ironique que le premier ministre Charest, lui, ne verse que 1200\$ par an, en moyenne, à son propre parti.

À la période de questions, c'est le ministre du Revenu et responsable des Institutions démocratiques,

Robert Dutil, qui a répondu aux questions de M. Khadir.

Il a soutenu que les gens qui financent le Parti libéral le font par conviction. «Leur point de vue est partagé par le nôtre et, quand ils viennent à des événements, c'est pour nous donner leurs recommandations sur la façon dont on doit diriger le gouvernement et non pas pour obtenir des contrats», a-t-il déclaré.

Signalant qu'il avait lui-même dirigé plusieurs campagnes de financement de partis politiques, M. Dutil a assuré qu'il n'avait «jamais rencontré quelqu'un qui est venu me dire que, parce qu'il avait donné au parti politique, il devait obtenir des contrats. Jamais.»

Rappelons que RueFrontenac.com révélait, au début d'avril, que CIMA+ a obtenu la part du lion des contrats octroyés ces dernières années par la Ville de Laval. Depuis 2005, la compagnie a en effet empoché 28 des 64 M\$ payés en honoraires pour des plans et devis, de la surveillance de travaux, des études préparatoires et des études de circulation.

Rapport de Greenpeace

Vers la disparition des forêts intactes du Québec

Les forêts intactes disparaissent à vue d'œil et le Québec, malgré ses beaux discours, présente de grandes lacunes en matière d'aires protégées, estime Greenpeace dans son tout dernier rapport sur les dernières grandes forêts intactes du territoire forestier, présenté jeudi midi.

Jessica Nadeau

nadeauj@ruefrontenac.com

Selon ce document, on note un recul marqué des massifs forestiers intacts depuis les années 2000. On estime qu'il ne reste qu'entre 10 et 15% du territoire forestier québécois qui soit encore sous couvert forestier, le reste ayant été soit fragmenté soit morcelé.

«Si le rythme de morcellement est maintenu et qu'aucune nouvelle mesure de protection n'est mise en place, Greenpeace estime que l'ensemble des derniers grands massifs forestiers intacts de la zone commerciale québécoise aura entièrement disparu d'ici 2020», écrit Nicolas Mainville, l'auteur du rapport, qui a fait l'objet d'une vérification scientifique.

En entrevue avec Rue Frontenac, Nicolas Mainville précise l'ampleur du désastre: «Nous avons un territoire gigantesque, mais 88% de toutes nos forêts ont été attribuées à l'industrie forestière, un chiffre que le gouvernement ne voulait pas faire connaître parce que cela fait de nous la province qui donne le plus de territoire aux industries forestières. Et seulement 5% du territoire est protégé, ce qui fait que nous n'avons plus beaucoup de marge de manœuvre.»

Des lacunes en matière d'aires protégées

Selon Greenpeace, la création d'aires protégées est le meilleur outil pour sauver les forêts intactes. Mais le Québec est, selon l'organisme, très peu protégé. Et ce, malgré le fait que la province a atteint la proportion de 8% d'aires protégées en 2009 et qu'elle s'est doté d'une nouvelle cible de 12% d'aires protégées pour 2015.

«Bien que des avancées substantielles aient été accomplies depuis la mise en place de la Stratégie québécoise sur les aires protégées (SQAP), le réseau actuel est incomplet et défaillant à plusieurs niveaux», peut-on lire dans le rapport.

L'un des grands problèmes est la répartition des aires protégées. «Alors que les menaces sur la biodiversité et les zones prioritaires à la conservation sont au sud du 52e parallèle, le gouvernement du Québec a priorisé la mise en place d'aires protégées dans les zones éloignées afin d'éviter majoritairement de contraindre le développement industriel forestier, minier ou hydroélectrique», écrit M. Mainville.

«Ainsi, de grandes aires protégées dans le Grand Nord ont permis l'atteinte de 8,1% d'aires protégées pour l'ensemble du Québec, tandis que seulement 5,1%

du territoire au sud de la limite nordique est actuellement protégé, principalement par de petites aires disconnectées.»

Toujours selon Greenpeace, près de 50% des régions naturelles du Québec ont moins de 8% d'aires protégées et, pour ce qui est de la forêt commerciale, cette proportion augmente à 85%. Par ailleurs, l'auteur rappelle que c'est moins de 1% du Québec qui est couvert par une aire protégée permanente, la grande majorité du réseau étant encore sous protection intérimaire.

Deux zones prioritaires

Dans son rapport, Greenpeace a non seulement répertorié les forêts intactes du Québec, mais l'organisme les a aussi hiérarchisées selon leur valeur écologique. On a donc pris en considération la protection du caribou forestier, qui est menacé au Québec, la protection des vieilles forêts et de la biodiversité, le maintien des immenses stocks de carbone et la lutte aux changements climatiques de même que le respect de l'utilisation ancestrale du territoire par les autochtones.

À la suite de cette analyse, Greenpeace a déterminé deux zones jugées prioritaires, soit la vallée de Broadback, qui fait déjà l'objet de demandes de préservation par les communautés autochtones et qui englobe une très faible proportion d'aires protégées, ainsi que le secteur des montagnes Blanches, la pouponnière de trois hordes de caribous forestiers dans le nord du Saguenay-

Lac-Saint-Jean.

Ces deux secteurs, qui couvrent une superficie d'environ quatre millions d'hectares — ou 2,5% du territoire du Québec —, constituent, selon Greenpeace, «les meilleures opportunités de conservation du Québec».

Greenpeace demande donc «un moratoire sur toute exploitation industrielle dans les deux zones prioritaires à la conservation» ainsi qu'un «réseau de grandes aires protégées dans ce secteur avant l'application de la nouvelle loi 57 sur l'aménagement durable des forêts en 2013».

Une demande de la ministre

Le rapport sur les dernières grandes forêts intactes du territoire forestier québécois de Greenpeace se veut «une réponse à la demande de la ministre des Ressources naturelles, madame Nathalie Normandeau qui, en commission parlementaire sur l'adoption du nouveau régime forestier le 2 décembre dernier, se questionnait sur l'emplacement des dernières forêts intactes et des moyens à prendre pour les protéger.»

Pour Nicolas Mainville, Greenpeace a fait son travail et la balle est désormais dans le camp du gouvernement Charest. «La question nous a été posée par la ministre, on y répond avec une étude scientifique et des outils cartographiques très détaillés, on ose espérer maintenant que le dossier va être pris au sérieux.»

La situation des feux de forêt s'aggrave sur le territoire québécois. Quarante-huit incendies font présentement rage dans la province, dont 15 hors de contrôle, ce qui a forcé les autorités à évacuer deux réserves amérindiennes en Mauricie et à demander l'aide d'autres provinces.

LA SITUATION S'AGGRAVE

Louis-Mathieu Gagné

gagnel@ruefrontenac.com

Au cours des dernières heures, une trentaine d'alertes de nouveaux feux ont été émises, selon le dernier bilan de la Société de protection des forêts contre le feu (SOPFEU) émis jeudi à 13h. Et rien n'indique que les choses s'amélioreront au cours des prochains jours, puisque aucune précipitation d'importance n'est prévue.

«On s'attend à ce que la situation

évolue rapidement et que d'autres feux de forêt se déclarent au cours de la journée, affirme Éloïse Richard, porte-parole de la SOPFEU. On prend la situation très au sérieux, même si on a déjà connu par le passé des débuts de saison très secs comme cette année.»

Devant la menace, les quelque 1300 résidents de la réserve atikamekw de Wemotaci, située à une centaine de kilomètres au nord de La Tuque en Mauricie, ont été évacués. Souffrant

de troubles respiratoires, soixante-dix enfants et personnes de la réserve obediwan, près du réservoir Gouin, ont aussi été évacués.

L'ensemble des effectifs de l'organisme provincial, environ 200 pompiers et une dizaine d'avions-citernes — est présentement à pied d'œuvre.

Devant l'ampleur de la situation, la SOPFEU a demandé l'assistance d'autres provinces via le Centre interservices des feux de forêt du Canada.



Deux avions citernes et un aéroplaneur en provenance du Manitoba doivent normalement arriver ce jeudi.

L'interdiction de faire des feux à ciel ouvert en forêt ou à proximité ainsi que la restriction pour les travaux en forêt sont toujours en vigueur. Ces mesures s'appliquent sur le territoire au

nord du fleuve Saint-Laurent, à l'exception des secteurs de Baie-Comeau et de Sept-Îles. La prudence est toutefois de mise partout au Québec, rappelle la SOPFEU.

Depuis le début de l'année, 297 feux se sont déclarés sur le territoire québécois. Ils ont ravagé près de 27 906 hectares de forêt. La moyenne des dix dernières années à pareille date est de 208 incendies, pour un total de 9 504 hectares touchés.

Raffinerie Shell

IL EST MINUIT MOINS UNE



PHOTO D'ARCHIVES - HUGO-SÉBASTIEN/AUBERT

L'échéance du 1^{er} juin approche à grands pas dans le dossier du sauvetage de la raffinerie Shell à Montréal-Est, mais aucun des trois acheteurs potentiels n'a encore déposé une offre d'achat formelle aux propriétaires américains de la raffinerie menacée de fermeture.



«Nous sommes très anxieux. À quatre jours de la date limite fixée

par les dirigeants de Shell, nous retenons notre souffle. Nous espérons qu'un des trois acquéreurs se manifesterait et achèterait la raffinerie. Ce sont nos emplois qui en dépendent», a confié jeudi à Rue Frontenac le président de la section locale 121 (SCEP-FTQ), Jean-Claude Rocheleau.

Selon lui, les trois acheteurs ont soumis des «modèles d'affaires» qui leur permettraient de rentabiliser les opérations à la raffinerie de l'est de Montréal. C'est l'ex-ministre conservateur Michel Fortier qui joue le rôle de pivot entre les acheteurs

et la direction de Shell.

Les noms des trois acheteurs demeurent confidentiels. On sait toutefois que les trois entreprises s'y connaissent en raffinage et qu'elles auraient les poches assez profondes pour faire une offre d'achat.

Très préoccupés

Par ailleurs, Jean-Claude Rocheleau ne cache pas que les 400 travailleurs sont «très préoccupés».

«C'est leur avenir qui est en jeu. Si le dossier n'aboutit pas, la raffinerie fermera. Shell nous a bien dit qu'elle commencera à fermer certaines unités à compter du début juin, et ce jusqu'à la fermeture définitive, en septembre ou en octobre 2010. C'est sérieux», précise le leader syndical.

À l'inverse, si un acheteur s'entend avec Shell, tous les espoirs se-

ront alors permis. Mais il faudra voir si tous les emplois seront sauvegardés.

Il est déjà prévu que le syndicat réunira tous les travailleurs de la raffinerie, lundi, pour faire le point définitif sur ce dossier d'une importance capitale pour l'économie de l'est de Montréal et pour les approvisionnements en produits pétroliers au Québec.

«Je ne vous cacherai pas que l'attente nous semble interminable. Tout ce que nous souhaitons, c'est qu'une offre tombe d'ici à mardi sur le bureau de la haute direction de Shell. Mais en attendant, nous ne voulons pas créer de faux espoirs», souligne Jean-Claude Rocheleau.

Il y a un an, les travailleurs avaient exprimé leurs inquiétudes quant aux risques d'une fermeture de la raffinerie.

Placez une petite annonce sur RueFrontenac.com C'EST GRATUIT



petitesannonces@ruefrontenac.com

(514) 524-2484



Librado Andrade a été établi favori à quatre contre un pour l'emporter vendredi soir au Colisée Pepsi à Québec.

Daniel Cloutier

cloutierd@ruefrontenac.com

Éric Lucas n'est aucunement étonné par ces cotes établies par les experts québécois des paris sportifs.

«Je sors à peine d'une retraite de quatre ans (le 11 décembre au Centre Bell), alors que Librado, lui, s'est frotté à l'élite mondiale de la division des poids super-moyens (168 livres) lors de ses quatre ou cinq derniers combats, a déclaré Lucas. Le coter favori est tout à fait logique dans les circonstances.

«Mais je ne suis pas intimidé pour

autant. Je vais fournir mon maximum, et on verra le résultat au terme des 10 rounds.»

À ses quatre derniers combats, Andrade s'est frotté deux fois à Lucian Bute (deux revers), à l'Ukrainien Vitali Tsytko (alors classé troisième au monde) et à l'Allemand Robert Stieglitz (l'actuel champion du monde de la WBO).

Andrade a compilé une fiche de 2-2 dans ces quatre combats majeurs.

Lucas et Andrade se sont présentés à la pesée officielle jeudi. Lucas affichait un poids de 169,1 livres et Andrade, 169,3 livres. L'entente

entre les deux clans stipulait qu'aucun des deux boxeurs ne pouvait excéder 170 livres.

Andrade doit demeurer calme

Andrade affirme qu'il n'a que lui-même à blâmer pour la pire défaite de sa carrière subie le 28 novembre à Québec, un K.-O. en moins de quatre rounds encaissé aux mains du champion mondial des poids super-moyens de l'IBF, Lucian Bute (26-0-0).

C'était la première fois de sa carrière qu'Andrade terminait un combat sur son fessier.

«Ma préparation mentale était inadéquate le soir du 28 novembre, et c'est de ma faute, dit-il. Je désirais tellement ce match revanche avec Bute que je me suis pointé dans le ring avec la rage au cœur, et ma concentration en a été considérablement perturbée.

«Je suis toujours un boxeur efficace lorsque je garde mon calme durant les minutes précédant un affrontement. Le fait de rester calme, d'être zen, m'empêche de commettre des erreurs stupides comme j'en ai commises durant ce combat, des gaffes qui ont aidé Bute à gagner en moins de quatre rounds. Je ne répéterai pas cette erreur vendredi soir.»

Lors de son premier affrontement avec Bute, en octobre 2008 au

Centre Bell, Andrade, qui tirait de l'arrière 10-1 après le 11^e round, était venu à un cheveu de passer le K.-O. en l'expédiant au tapis à deux secondes de la fin de l'affrontement. Bute avait pu se relever avant le compte de 10 et avait été déclaré vainqueur par décision unanime.

Éric Lucas, qui a relancé sa carrière de boxeur professionnel l'automne dernier, après quatre années d'inactivité, n'a livré que trois combats depuis 2005 (2-1), comparativement à 10 pour Andrade (7-3). Lucas aura 39 ans dimanche, tandis qu'Andrade a 31 ans.

Les combats de soutien

Le réseau de télé américain ESPN diffusera son *Friday Night Boxing Show* au Colisée Pepsi, vendredi soir. Outre l'affrontement Lucas-Andrade, ESPN télévisera le combat opposant les poids moyens (160 livres), Renan St-Juste (21-1-1), de Repentigny, et Marcus Ellington Upshaw (12-4-1), de Jacksonville, en Floride, ainsi que celui mettant aux prises les poids légers (135 livres) Pier-Olivier Côté (11-0-0), de Québec, et Hugo Armenta (11-5-0), du Mexique.

L'affrontement St-Juste-Upshaw, tout comme celui opposant Lucas à Andrade, est prévu pour 10 rounds. L'autre combat télévisé a été fixé à six rounds.

PRÉDICTION: Andrade au sixième round

Une détermination remarquable et un courage absolument indomptable avaient hissé Éric Lucas, boxeur au talent limité, jusqu'au championnat mondial des poids super-moyens du WBC en 2001.

Daniel Cloutier

cloutierd@ruefrontenac.com

Lui à qui la majorité des experts de boxe ne prédisait rien de plus qu'une conquête d'un championnat canadien, en 1991, lors des premiers balbutiements de sa carrière de boxeur professionnel, aura finalement participé à huit combats de championnats du monde majeurs (4-4) et deux matchs éliminatoires décisifs (0-2) au championnat mondial des 168 livres du WBC.

Pas vilain comme parcours pour

un gars destiné à avoir une carrière banale...

Même qu'au cours des 50 dernières années, seulement deux boxeurs québécois ont été impliqués dans huit combats de championnats du monde majeurs : Lucas et le regretté Arturo Gatti.

Lucas, qui avait commencé à manifester des signes de ralentissement en 2003, lorsqu'on a diagnostiqué un problème à la glande thyroïde, a réalisé un retour inattendu à la compétition l'automne dernier, après quatre longues années d'absence. Il est maintenant âgé de 39 ans. Lui qui a disputé un combat préparatoire ultra-facile le 11 décembre au Centre Bell (face à l'Argentin Ramon Pedro Moyano) s'attaque à du gros gibier cette fois.

À 31 ans, Andrade ne manifeste aucun signe de déclin. À son dernier

combat, il s'est fait passer le K.-O. en moins de quatre rounds par Lucian Bute (le 28 novembre), mais ce résultat était loin de prouver le déclin de sa carrière.

Andrade a tout à fait raison de souligner qu'il avait réalisé de solides performances à ses trois combats précédents. Il avait knock-outé le champion mondial actuel de la WBO, l'Allemand Robert Stieglitz, il a poussé Lucian Bute à l'épuisement (qui a cependant gagné le combat aux points, malgré une chute survenue à deux secondes de la fin de l'affrontement) et il a servi une correction à l'Ukrainien Vitali Tsytko, alors que celui-ci détenait le statut d'aspirant numéro trois au titre mondial de l'IBF.

Andrade est actuellement classé sixième aspirant à la couronne mondiale des 168 livres de l'IBF, que dé-

tient Bute, et il mérite pleinement sa place au sein l'élite mondiale.

Lucas, qui n'a remporté aucune victoire significative depuis 2002, prend effectivement un risque considérable en s'attaquant à une telle brute à ce stade-ci de sa carrière. Comment un Lucas plus lent, moins costaud et moins énergique qu'il y a neuf ou 10 ans, qui semblait au bout de sa corde il y a sept ou huit ans, peut-il logiquement croire qu'il neutralisera un «rouleau compresseur» de la trempe d'Andrade, l'un des boxeurs les mieux armés du monde pour épuiser un adversaire ? Soyons réalistes : Lucas est fait sur mesure pour Andrade à l'heure actuelle.

Ma prédiction: Andrade, par mise hors de combat technique au sixième round.



Kirk Muller serait-il candidat au poste d'entraîneur en chef des Devils du New Jersey? C'est la question que se posait un journaliste new-yorkais rencontré lundi à Philadelphie lors du dernier match de la série entre le Canadien et les Flyers.



Muller ne cache pas qu'il aimerait avoir la chance de diriger une équipe de la Ligue nationale un jour. Il reste à savoir s'il est prêt à assumer ces fonctions dans un proche avenir, car son expérience dans le monde du coaching se résume à quatre saisons dans le rôle d'entraîneur adjoint avec le Tricolore et à une saison comme entraîneur en chef de la formation de l'Université Queens.

Ce n'est pas beaucoup, mais tout le monde sait que le directeur général des Devils, Lou Lamoriello, a un faible pour les entraîneurs ou les joueurs qui ont été formés dans l'organisation du Canadien. Il a gagné ses trois coupes Stanley avec Jacques Lemaire, Larry Robin-

son et Pat Burns derrière le banc.

Par contre, il en mène large.

Lamoriello est reconnu comme le maître après Dieu dans l'organisation des Devils.

Son équipe ne fait toutefois pas long feu dans les séries depuis trois ans, ayant été éliminée au premier tour à chaque fois.

Sa dernière sortie a mené à la démission de Lemaire, qui dit ne plus avoir la force de continuer dans le métier.

Gionta se prononce

Or, selon ce qu'on entend et qu'on peut lire, l'ambiance n'est plus au beau fixe dans le vestiaire depuis quelques années.

Dans une entrevue accordée ces derniers jours au Star-

Ledger, un quotidien du New Jersey, Brian Gionta a émis la possibilité que les éliminations hâtives de son ancienne équipe soit causée par de l'épuisement. L'histoire dit qu'il n'est pas le premier joueur à soulever cette hypothèse.

Gionta estime que les Devils auraient avantage à mieux répartir le travail entre les joueurs en saison régulière de façon à miser sur des forces plus fraîches dans les séries.

Deux événements marquants

Par ailleurs, certains événements ont nui au climat dans le vestiaire. Lemaire s'est mis à dos son capitaine Jamie Langenbrunner en le retirant de la formation lors d'un match.

Dans la série contre les Flyers, le vétéran attaquant Jay Pandolfo, membre des éditions championnes de 2000 et de 2003, a été confiné au vestiaire attribué aux réservistes rappelés de la Ligue américaine parce que ses services n'étaient pas requis.

Ça ressemble à du Lamoriello.

Dans ces circonstances, la venue d'un type comme Muller pourrait contribuer à alléger l'atmosphère. Muller est un type apprécié jouissant d'une belle cote de popularité auprès des joueurs. Il paraît encore jeune.

De plus, il a commencé sa carrière au New Jersey, lui qui avait été sélectionné tout juste après Mario Lemieux au repêchage de 1984.

Lamoriello l'a échangé au Canadien après six saisons en raison d'un différend salarial, mais c'était il y a 20 ans.

Son ancien coéquipier John MacLean, qui a été entraîneur adjoint quelques saisons avant de diriger les Devils de Lowell (AHL) cette saison, est considéré pour le poste.

Mercredi, le collègue Martin Leclerc nous apprenait que Guy Boucher bénéficiait d'un fort capital de sympathie auprès de Lamoriello.

Enfin, il ne faut pas oublier Mario Tremblay. Il aimerait sans doute obtenir une seconde chance en tant qu'entraîneur en chef. Après toutes ces années passées auprès de Lemaire, il a sûrement de bonnes qualifications.

Match en plein-air Canadien-Flames

Le Canadien disputera un deuxième match en plein air, la saison prochaine. La Ligue nationale annoncera vendredi, selon le réseau TSN, la présentation d'une rencontre entre le Tricolore et les Flames de Calgary au stade McMahon, domicile des Stampeders de la Ligue canadienne de football, à la mi-février.

Marc De Foy

defoym@ruefrontenac.com

Il s'agira du deuxième match de ce genre à se tenir en Alberta. Le 22 novembre 2003, le Canadien avait défait les Oilers d'Edmonton au stade du Commonwealth, dans la toute pre-

mière rencontre de la LNH disputée à l'extérieur.

Le match s'était déroulé sous une température de moins 22 degrés Celsius.

Le match Canadien-Flames sera précédé le 1er janvier de la Classique hivernale, qui mettra aux prises les Capitals de

Washington et les Penguins, à Pittsburgh.

Les Penguins en seront à leur deuxième participation à cette rencontre. En 2008, ils avaient vaincu les Sabres en tirs de barrage au Ralph Wilson Stadium, à Buffalo.

En 2009, les Red Wings de Detroit disposèrent des Blackhawks de Chicago au Wrigley Field.

Enfin, cette année, les Bruins de Boston ont eu le dessus sur les Flyers de Philadelphie, au Fenway Park.

Rien ne presse pour échanger un gardien

Une chronique de PIERRE DUROCHER | durocherp@ruefrontenac.com



Parce que Jaroslav Halak est devenu, ces derniers mois, l'enfant chéri des partisans du Canadien, nombreux sont les amateurs et les analystes qui croient que c'est Carey Price qui doit être échangé.

Le 28 janvier dernier, j'écrivais que le Canadien commettrait une grave erreur en échangeant Price et je dois admettre que quatre mois plus tard, mon opinion a changé... jusqu'à un certain point.

Halak a convaincu tout le monde qu'il possède l'étoffe pour être un excellent gardien numéro 1 dans la LNH. Sauf que Price est toujours considéré comme étant un joueur de concession et il a amélioré son attitude et son éthique de travail au cours des derniers mois. C'est un pensez-y bien.

Le Canadien peut toujours prendre le risque de l'échanger, mais à la condition d'obtenir en retour les services d'un gros attaquant de premier plan, de préférence un joueur de centre (on recommence à parler de Vincent Lecavalier !). C'est un «must». Michael Cammalleri et Brian Gionta méritent d'être mieux entourés.

Si Pierre Gauthier est incapable d'obtenir ce joueur d'impact, le directeur général devrait s'abstenir de bouger. Et dire que le Canadien aurait pu repêcher l'imposant joueur de centre Jeff Carter, dont le retour au jeu samedi dernier a transformé les Flyers, à la place d'Andreï Kostitsyn au 10^e rang en 2003...

Il peut toujours repousser l'échéance

Il serait alors préférable de mettre Halak et Price sous contrat au cours de l'été et de s'accorder quelques mois de plus à l'automne avant de faire un choix définitif, un choix qui s'annonce déchirant. Même si Halak aura droit à l'arbitrage cet été, on doute que le Canadien voudra s'aventurer dans ce territoire. «Jaro» a permis à l'équipe de réaliser des profits de plusieurs millions de dollars dans les séries. Ce serait injuste de ne pas lui déposer une offre dite raisonnable.

Halak pourrait obtenir un salaire de 3,5 millions de dollars. Price n'est pas admissible à l'arbitrage et il devra accepter une offre beaucoup moins généreuse, peut-être même l'offre dite qualificative, qui représente une augmentation de

salaire de cinq pour cent seulement. Il touchera le tiers du salaire de Halak. La pilule sera difficile à avaler, mais son tour viendra.

Plekanec acceptera-t-il de sacrifier un million par an ?

Il sera intéressant de voir quel dossier sera prioritaire pour le Canadien: laisser partir un jeune gardien, sa meilleure monnaie d'échange, pour combler les besoins de l'équipe à l'attaque, ou mettre sous contrat Tomas Plekanec.

Car si Gauthier parvenait à obtenir les services d'un centre de premier plan en échange de Price (Andreï Kostitsyn pourrait faire partie de la transaction) avant le 1^{er} juillet, il n'aurait plus besoin de se plier aux exigences salariales de Plekanec, dont l'agent Rick Curran sait fort bien qu'il sera capable d'obtenir, pour son client, un salaire annuel supérieur à cinq millions sur le marché des joueurs autonomes.

Plekanec a beau avoir connu une excellente saison et avoir été fort utile au Canadien, tout le monde reconnaît qu'il a connu une baisse de régime à la mesure que les séries progressaient. Je doute fort que le Canadien soit prêt à lui accorder un salaire annuel supérieur à 4,5 millions.

Il serait surprenant que le joueur tchèque accepte de sacrifier un million par année juste pour avoir le plaisir de poursuivre sa carrière avec l'équipe qui l'a repêché. Des joueurs comme Martin Brodeur et Raymond Bourque, qui ont accepté moins d'argent pour rester avec leur formation, c'est une espèce très rare.



14 joueurs sous contrat

Le Tricolore a 14 joueurs de la LNH sous contrat pour la saison prochaine. J'ai décidé d'inclure le nom de Max Pacioretty, parce que je crois que le jeune Américain obtiendra une seconde chance. J'ai toutefois écarté celui de Ben Maxwell, qui ne possède pas les qualités requises pour jouer dans la Ligue nationale. Le nom de Georges Laraque apparaît dans la liste ci-bas parce qu'il faut tenir compte que le Canadien devra racheter la dernière année de son contrat aux deux tiers de sa valeur.

Il est prévu que ces 14 joueurs encaisseront un total de 44 874 000 dollars (c'est la moyenne des salaires qui importe car c'est ce qui entre dans le calcul du plafond salarial).

On s'attend à ce que le plafond salarial dans la LNH demeure autour de 56 millions. On parle donc, pour le moment, d'une marge de manoeuvre d'un peu plus de 11 millions de dollars pour mettre sous contrat les deux gardiens, Plekanec, Benoit Pouliot, Dominic Moore, Maxim Lapierre, Tom Pyatt et possiblement Marc-André Bergeron.

Bien entendu, plusieurs choses peuvent se produire: en plus des

cas de Price et de Plekanec, Andreï Kostitsyn risque fort d'être échangé, lui qui touchera un salaire de 3 250 000\$.

Le Canadien pourrait aussi être tenté de laisser partir Roman Hamrlik. Toutefois, son salaire de 5,5 millions représente un obstacle. C'est la même chose pour Jaroslav Spacek (3,8 M), un vétéran qui n'a pas répondu aux attentes.

Un bon noyau

Le Canadien possède maintenant un bon noyau de joueurs clés. À mes yeux, il y en a trois à l'attaque et c'est Cammalleri, Gionta et Gomez (son salaire est trop élevé pour l'échanger). À la défense, le noyau est composé des Markov, Gorges, Gill et Subban. Et il faut ajouter un gardien, Halak ou Price.

Maintenant, la tâche qui attend Gauthier sera d'améliorer son équipe avec l'addition d'un gros attaquant robuste et productif afin qu'elle puisse s'élever dans le premier tiers de la LNH, ce qui est son objectif avoué.

Gauthier doit éviter de commettre l'erreur de se laisser influencer par l'équipe qui a pris tout le monde par surprise dans les séries avant de perdre en troisième ronde, quand le Canadien était pour la toute première fois favori.

Une évaluation différente

Il doit garder la tête froide et se rappeler que son équipe, c'est aussi celle qui a accédé aux séries de peine et de misère en subissant une défaite en prolongation lors du 82^e match de la saison! Si le Canadien avait perdu ce match en temps réglementaire, Gauthier n'aurait pas fait la même évaluation de ses joueurs. À titre d'exemple, il ne doit pas répéter les erreurs commises par la direction des Oilers d'Edmonton, après que cette équipe se soit rendue en finale en 2006.

Je m'attends à ce qu'il tente un grand coup cet été. Mais comme Gauthier l'a si bien dit lors du post mortem de mardi, «on ne fait pas ce que l'on veut mais bien ce que l'on peut.»

Il a bien fait de rappeler que les plans de l'équipe avaient considérablement changé une fois le 1^{er} juillet venu l'an dernier. Il faut toujours avoir un plan B et même un plan C.